

EN DIRECT - Commerces fermés: «Nous ne reviendrons pas sur les mesures annoncées» confirme Jean Castex

Par Margaux d'Adhémar, Aude Bariéty, Julien Boudisseau, Wladimir Garcin-Berson, Jessica Mohammedi, Morgane Rubetti



Le premier ministre Jean Castex jeudi 29 octobre. POOL / REUTERS

Publié hier à 08:14, mis à jour il y a 12 min

EN DIRECT - Le Premier ministre a annoncé l'interdiction de la vente dans les grandes surfaces des produits que n'ont pas le droit de vendre les petits commerçants à partir de mardi matin.

à 20:24

Jean Castex donne rendez-vous dans quinze jours

Le premier ministre rappelle la prochaine échéance : un rendez-vous pour «faire le point» dans 15 jours. L'échéance suivante est celle du 1er décembre, date prévisionnelle de la fin du reconfinement.

«*Mieux vous respecterez les règles aujourd'hui, plus vite nous pourrons sortir [du confinement]*», martèle Jean Castex, qui rappelle l'importance de respecter les gestes-barrières.

à 20:22

Les grandes surfaces ne pourront plus vendre que les produits de première nécessité

A partir de mardi, les grandes surfaces ne pourront plus vendre que les produits de première nécessité, annonce Jean Castex. Ceci, dans un objectif de «*justice*» vis-à-vis des petits commerçants qui ont dû fermer.

à 20:21

«Nous ne reviendrons pas sur les mesures annoncées»

«*Non, nous ne reviendrons pas sur les mesures annoncées, c'est beaucoup trop tôt. Il n'y aura pas de réouverture. Il faut que nous respections ce confinement, c'est impératif, je prends, nous prenons ces mesures pour protéger les Français. [...] La priorité, c'est la protection de la santé de nos concitoyens*», insiste Jean Castex.

Le premier ministre assure que les commerçants vont être «*soutenus*» par le biais de «*20 milliards de crédits supplémentaires*», afin de «*venir au secours de tous ces commerces qu'on ferme*».

à 20:18

«Il s'agit de lutter contre une épidémie qui a pris des proportions dramatiques»

«*Je comprends la lassitude de nos concitoyens, les difficultés des uns et des autres*», déclare Jean Castex, avant de rappeler les «*proportions dramatiques*» prises par la pandémie de coronavirus, en citant les chiffres du jour, et notamment les 231 morts dans ces dernières 24 heures.

à 20:16

L'islamisme politique et radical «cherche d'abord à nous diviser, à rompre, à fracturer la communauté nationale»

«*Cet ennemi cherche d'abord à nous diviser, à rompre, à fracturer la communauté nationale. Je veux ici dénoncer les compromissions qui ont eu lieu pendant des années. [...] La première façon de gagner une guerre, c'est que la communauté nationale soit soudée*», tient à préciser le premier ministre.

à 20:04

L'interview de Jean Castex sur TF1 commence

Le premier ministre Jean Castex est l'invité de TF1 ce dimanche soir. Il est d'abord interrogé par la présentatrice Anne-Claire Coudray sur le terrorisme islamiste.

«Un ennemi a déclaré la guerre à la France : l'islamisme politique et radical», déclare Jean Castex. «Il faut gagner le combat idéologique.»

à 19:54

LA VERIFICATION - Chaque vie sauvée grâce au confinement a-t-elle un coût de 6 millions d'euros pour la collectivité ?



C'est ce qu'affirme l'économiste Patrick Artus. Notre journaliste Jean-Pierre Robin vérifie.

>> **LIRE AUSSI** - Chaque vie sauvée grâce au confinement a-t-elle un coût de 6 millions d'euros pour la collectivité?

à 19:42

Madrid : en grève, les employés des cimetières réclament plus de personnel

Les employés des pompes funèbres municipales de Madrid ont organisé une grève de 24 heures ce dimanche pour exiger plus de personnel afin de faire face à l'augmentation prévue du nombre de décès dus à la deuxième vague de la pandémie de coronavirus. Des dizaines d'employés des pompes funèbres se sont rassemblés à l'entrée du cimetière de Carabanchel, dans le sud de Madrid, en ce dimanche de la Toussaint où les familles se rendent traditionnellement sur les tombes de leurs proches.

Le funérarium municipal a besoin d'au moins «15 à 20» personnes supplémentaires pour faire face à l'augmentation du nombre de décès et éviter «l'improvisation» qui a prévalu lors de la première vague du Covid-19, a déclaré Manuel Carmona, un responsable syndical. Au plus fort de cette première vague, il fallait attendre cinq à six jours pour un enterrement et les crémations avaient dû être effectuées dans des villes situées à des centaines de kilomètres, faute de moyens. La patinoire de Madrid avait dû être utilisée comme une morgue de fortune pour les victimes du coronavirus, a rappelé Manuel Carmona. «Nous ne voulons pas être complices de cette irresponsabilité», a-t-il ajouté.

à 19:10

231 décès en 24 heures en France

En France, 231 personnes sont mortes du coronavirus ces dernières 24 heures, selon les chiffres de Santé publique France. La pandémie a désormais fait 37.019 décès.

Toujours en France, 46.290 nouveaux cas ont par ailleurs été détectés, portant le total de cas confirmés à 1.413.915.

Hier, Santé publique France annonçait qu'il y avait eu 224 morts et 35.641 cas en 24 heures.

>> **LIRE AUSSI** - 224 morts et 35.641 nouveaux cas en 24 heures

à 18:58

Iran: restrictions sur les déplacements après un record de décès

L'Iran a imposé ce dimanche des restrictions sur les déplacements depuis et vers les villes les plus touchées par l'épidémie de coronavirus, après avoir enregistré un nouveau record de décès, selon la télévision d'Etat. Les restrictions sur les déplacements seront en vigueur de lundi, à midi, et jusqu'à vendredi, a précisé la télévision officielle sur son site internet, citant un ordre du ministère de l'Intérieur.

Les habitants des villes concernées seront interdits d'en sortir et les non-résidents interdits d'y entrer. Les plaques des véhicules seront contrôlées, mais les restrictions ne s'appliquent pas aux transports publics, est-il précisé. La mesure concerne les capitales de 25 provinces classées zone «rouge» - la couleur représentant les localités les plus à risque selon l'échelle adoptée -, dont Téhéran où vivent 8 millions de personnes. En cas de non-respect de cette mesure, les habitants risquent une amende de 5 millions de rials (15 euros).

Le pays a enregistré ce dimanche 434 décès liés au Covid-19 et 7719 infections en 24 heures, a indiqué la porte-parole du ministère de la Santé Sima Sadat Lari à la télévision, portant le bilan total de l'épidémie en Iran à 620.491 contaminations, dont 35.298 morts. L'Iran, pays le plus touché par la pandémie au Moyen-Orient, a officiellement enregistré des records d'infections et de décès ces derniers jours, en hausse depuis septembre. Face à la recrudescence de l'épidémie, des experts et responsables ont appelé à un confinement total de la capitale Téhéran.

à 18:37

Genève ferme ses bars, restaurants et commerces non essentiels

La ville de Genève a annoncé ce dimanche qu'elle ira au-delà des restrictions nationales imposées en Suisse et fermera à partir de lundi soir les bars, les restaurants, les établissements de loisir (cinémas, musées, piscines, bibliothèques...) ainsi que les commerces non essentiels.

Le gouvernement du canton de Genève a prévenu que la région faisait face à «*une sévère aggravation de la situation*» et déclaré «*l'état de nécessité*». Dimanche, les hôpitaux universitaires de Genève comptaient 474 malades du coronavirus, dont 56 en réanimation,

contre 78 hospitalisés dont 13 en réanimation il y a deux semaines. La saturation du système hospitalier est «*imminente*», indique le communiqué gouvernemental.

Les habitants sont appelés à ne quitter leur domicile qu'en cas de stricte nécessité par le gouvernement local, qui n'a néanmoins pas décrété d'interdiction officielle de déplacement. La région d'un demi-million d'habitants se retrouve ainsi dans la même situation de semi-confinement qu'au printemps, avec pour différence que les écoles resteront ouvertes.

à 18:22

La grande distribution s'oppose à une fermeture des rayons «non-alimentaires»

La fédération de la grande distribution a fait part ce dimanche de sa «*totale incompréhension*» et son «*opposition*» à une fermeture de ses rayons «*non-alimentaires*», envisagée par le gouvernement pour apaiser les petits commerçants.

>> **LIRE AUSSI** - La Fnac et la grande distribution doivent fermer leurs rayons livres

Une telle mesure «*manque de justification sur le plan sanitaire*» et «*compliquerait la vie des Français*», souligne notamment la Fédération du commerce et de la distribution (FCD) dans un communiqué. Elle demande au gouvernement de «*privilégier une réouverture progressive des petits commerces, sur rendez-vous, accompagnée de mesures de contrôle accrue des jauges actuelles dans les magasins*».

à 16:04

Certaines municipalités font prendre «des risques à des commerçants» qui «peuvent être verbalisés et avoir une amende», soutient Attal

Invité de France Inter, le porte-parole du gouvernement Gabriel Attal s'est prononcé sur la polémique des fermetures des commerces non-essentiels. "On fait tout pour que ça dure le moins longtemps possible. C'est pour ça qu'on prend des mesures fortes, pour pouvoir les lever le plus rapidement possible", a-t-il insisté.

"Prendre ces arrêtés et tenir ces discours sans préciser que le décret l'emporte sur les arrêtés c'est aussi faire prendre des risques à des commerçants de sa commune qui peuvent ensuite être verbalisés et avoir une amende. Il ne faut pas leur faire croire que l'arrêté municipal l'emporte", a-t-il ajouté.

à 15:27

Des dérogations pour la chasse au grand gibier

Les chasseurs pourront bénéficier de dérogations au confinement pour éviter la «prolifération» de sangliers ou de chevreuils responsables d'importants dégâts sur les cultures, a indiqué ce dimanche 1er novembre le secrétariat d'Etat à la biodiversité.

«Pendant cette période de confinement, nous nous devons d'éviter un accroissement des dégâts faits aux cultures, aux forêts et aux biens par une prolifération des populations de grand gibier comme les sangliers ou les chevreuils», a déclaré la secrétaire d'Etat Bérangère Abba dans un communiqué. «C'est uniquement à cette fin et sur demande de l'autorité administrative que des actions de chasse pourront avoir lieu dans les prochaines semaines», a-t-elle ajouté.

à 15:15

EN IMAGES - Premier week-end de reconfinement en France

Ce dimanche marque le dernier jour d'ouverture pour les fleuristes, qui avaient le droit de rester ouverts pour la fête de la Toussaint. Lundi, ils devront fermer comme les autres commerces non-essentiels. *STEPHANE DE SAKUTIN / AFP*

Jusqu'à ce soir, une certaine tolérance est appliquée pour les cimetières qui, malgré le confinement et sur décision du gouvernement, restent ouverts ce week-end à l'occasion de la Toussaint. *FREDERICK FLORIN / AFP*

Les librairies n'étant pas classées comme commerce "essentiel", certaines se sont adaptées en proposant aux lecteurs de venir chercher leurs ouvrages après les avoir précommandés sur Internet. *STEPHANE DE SAKUTIN / AFP*

à 14:40

«22.000 dépôts de dossier» de salariés en chômage partiel, indique Elisabeth Borne

La ministre du Travail, Elisabeth Borne, a indiqué lors du "Grand Jury" RTL-Le Figaro-LCI que le nombre de salariés en chômage partiel en raison de l'épidémie de Covid-19 allait "évidemment" remonter, avec "22.000 dépôts de dossier" ce jeudi 29 octobre contre 5000 la semaine passée.

La ministre a rappelé que "près de 9 millions de salariés" avaient été en chômage partiel "au plus fort de la crise au printemps", un chiffre retombé à 1,1 million de salariés en septembre.

À VOIR - «22.000 dossiers» de chômage partiel ont été déposés au lendemain de l'annonce du reconfinement, annonce Élisabeth Borne

à 14:38

Jean Castex au 20h00 de TF1 dimanche

Nous l'avons déjà écrit plus bas, mais pour rappel : le premier ministre Jean Castex sera l'invité du journal de 20h00 de TFI ce dimanche soir, en pleine polémique sur la fermeture des petits commerces pendant le confinement.

Le premier ministre devrait notamment se prononcer sur la fronde de certains élus contre la fermeture de commerces de proximité après s'être entretenu en visioconférence avec les fédérations professionnelles ainsi que les associations de commerçants.

à 14:29

INSOLITE - Une parodie de «Je danse le mia»

Depuis samedi matin, nous hésitions à proposer cette interlude musicale et insolite dans ce live, puis d'autres - c'est de bonne guerre - l'ont fait donc voilà : en juin dernier, l'émission satirique "52 minutes" de la RTS a parodié le tube de IAM "Je danse le mia" en "Je danse chez moi". C'est assez bon et tout à fait approprié à notre nouveau confinement automnal :

à 14:27

Le reconfinement d'un mois en Angleterre pourrait se prolonger

Le reconfinement d'un mois en Angleterre pourrait se prolonger au delà du 2 décembre, a déclaré ce dimanche 1er novembre le ministre Michael Gove.

Après avoir résisté pendant des semaines à un confinement général, le premier ministre Boris Johnson s'est résolu à l'annoncer lors d'une conférence de presse organisée en catastrophe ce samedi 31 octobre, après des fuites dans la presse.

à 14:16

Israël lance ses premiers tests cliniques pour un vaccin

Israël a entamé ce dimanche 1er novembre ses premiers tests cliniques d'un vaccin contre le coronavirus au moment où le gouvernement commence à alléger le second confinement décrété dans le pays.

Au début de la pandémie, le premier ministre Benjamin Netanyahu avait mandaté l'Institut de recherche biologique (IIBR) pour développer un vaccin local contre le virus qui a désormais fait plus d'un million de morts à travers le monde, dont plus de 2500 en Israël.

à 14:06

Une sélection de nos articles

» Depuis mars, le Covid a coûté «186 milliards d'euros» à la France

» «La crise aurait pu faire peur mais suscite des vocations»: ces jeunes qui veulent devenir infirmiers

» Reconfinement : le calendrier des prochaines étapes

» Chaque vie sauvée grâce au confinement a-t-elle un coût de 6 millions d'euros pour la collectivité ?

à 13:58

«Si 100% de vos tâches peuvent être faits à distance, vous devez être en télétravail», affirme Elisabeth Borne

La ministre du Travail Elisabeth Borne, invitée de l'émission "Le Grand Jury" sur RTL/Le Figaro/LCI, a rappelé au sujet du télétravail que *"si 100% de vos tâches peuvent être faits à distance, vous devez être en télétravail"*, soulignant que *"si des salariés ont l'impression qu'ils devraient être en télétravail et qu'ils ne le sont pas (...) ils peuvent saisir l'inspection du travail"*.

à 13:42

«À Noël, il faudra avoir un comportement différent» affirme Bruno Le Maire

"A partir du moment où nous sommes confrontés à un virus qui est dangereux, (..) il ne faut pas qu'on se dise qu'on va faire 4 semaines de confinement (...) et que le 2 décembre on va reprendre notre vie comme si de rien n'était, car, dans ce cas là, c'est s'exposer à ce que, après Noël, à nouveau le virus circule", a assuré le ministre de l'Economie sur BFMTV.

>> LIRE AUSSI - «Quatre semaines de confinement ne suffiront pas à passer Noël comme si de rien n'était»

Le ministre a par ailleurs insisté sur le fait que *"tous nous devons adapter nos comportements à cette situation sanitaire"*, et que, *"à Noël, il faudra faire plus attention et avoir un comportement différent de celui d'un Noël normal où il n'y avait pas de virus. C'est ce qui nous permettra de ne pas retomber dans un confinement au lendemain de Noël"*.

à 13:17

Les grandes surfaces pourraient devoir fermer les rayons de produits non essentiels

Bruno Le Maire n'exclut pas la réouverture de certains commerces le 12 novembre *«si la situation sanitaire le permet»*. Concernant la fermeture des rayons non-essentiels dans les grandes surfaces, *«la décision sera arrêtée par le premier ministre dans la soirée»*, a

annoncé sur BFMTV le ministre de l'Economie Bruno Le Maire.

Le premier ministre pourrait donc annoncer ce dimanche soir sur TF1 la fermeture dans les grandes surfaces «*des rayons de produits qui ne sont pas de première nécessité*», a annoncé le ministre de l'Economie sur BFMTV. Après une journée de consultations, Jean Castex, invité du 20h, devrait effectuer «*dans la soirée*» cet arbitrage qui doit «*rétablir l'équité*» avec les petits commerces. Il pourrait être, selon lui, accompagné d'un durcissement des «*jauges*» de clients dans les grandes surfaces, c'est-à-dire le nombre de personnes admises en même temps.

à 12:54

ON VOUS ACCOMPAGNE - Est-ce possible pour une femme/homme de ménage de se rendre chez ses employeurs ?

Dans le cadre de ce direct, nous répondons aux interrogations au sujet du reconfinement, notamment sur les conditions de travail.

"Est-ce possible pour une femme/homme de ménage de se rendre chez ses employeurs ?" - Lors de la conférence de presse du premier ministre le 29 octobre, ce dernier a indiqué que "dans le milieu professionnel, le principe est que les activités se poursuivent. (...) Il en sera de même pour tous les professionnels du soin, ceux du service à la personne, notamment de l'aide à domicile ou de la garde d'enfants".

à 12:42

Bruno Le Maire dénonce des «maires irresponsables» qui «menacent la santé des Français»

Interrogé sur la situation des commerçants sur BFMTV, le ministre de l'Economie Bruno Le Maire a évoqué ces maires prenant des arrêtés municipaux permettant l'ouverture des magasins dans leur commune. Il a pointé une "*poignée de maires irresponsables*" qui "*pensent soutenir les commerçants, en réalité ils menacent la santé des Français*".

En revanche, le ministre a salué "*la force d'âme des Français confrontés à une crise terroriste, économique et sanitaire et ne perdent pas leur sang-froid*". "*J'aimerais que les élus fassent tous de même*", a-t-il ajouté.

à 11:58

ON VOUS ACCOMPAGNE - Peut-on rejoindre sa résidence principale ?

Dans le cadre de ce direct, nous répondons aux interrogations au sujet du reconfinement, notamment sur le retour des vacances de la Toussaint.

"*Peut-on rejoindre sa résidence principale?*" - Si vous êtes actuellement dans votre résidence secondaire ou dans une location de vacances, sachez qu'une tolérance sera accordée aux personnes qui rejoindront leurs résidences jusqu'à ce dimanche 1er novembre. En cas de contrôle, il est recommandé de présenter la facture ou la réservation de votre location de vacances. Pour en savoir plus, cliquez [ici](#).

à 11:45

Yvelines: incidents dans plusieurs villes en plein confinement

Bus incendié, jets de projectiles et tirs de mortiers d'artifice visant des policiers: en plein confinement, plusieurs villes des Yvelines ont été le théâtre d'incidents lors de la soirée d'Halloween dans la nuit de samedi à dimanche, a-t-on appris auprès de sources policières.

>> LIRE AUSSI - Halloween : incidents dans les Yvelines en plein confinement

Dans la commune des Mureaux, vers 22h00, une quinzaine de personnes ont jeté «*des projectiles*» en direction d'une équipe de policiers «*sans les atteindre*». Les fonctionnaires ont utilisé des grenades lacrymogènes.

À Poissy, des policiers ont été visés vers 23h00 par «*une vingtaine*» de tirs de mortiers d'artifice. Ils ont notamment fait usage de Lanceurs de balles de défense (LBD), mais aucun blessé n'a été recensé.

Dans la petite commune de La Verrière, après avoir été pris pour cible par «*des projectiles*», les policiers ont là aussi fait usage de LBD ainsi que d'une grenade de désencerclement.

Des incidents ont aussi eu lieu à Chanteloup-les-Vignes et à Montigny-Le-Bretonneux.

>> LIRE AUSSI - Chanteloup-les-Vignes, théâtre de graves incidents

à 11:34

ON VOUS ACCOMPAGNE - Pourra-t-on se déplacer après le 1er novembre?

Dans le cadre de ce direct, nous répondons aux interrogations au sujet du reconfinement, notamment sur les déplacements possibles.

"*Pourra-t-on se déplacer après le 1er novembre?*" - A partir de lundi matin, seules les personnes ayant un motif dérogatoire indiqué sur l'attestation de déplacement obligatoire pourront se déplacer. Les déplacements entre les départements seront

interdits, vous ne pourrez donc pas quitter votre lieu de reconfinement avant le 1er décembre, soit la fin du confinement. Pour en savoir plus sur les déplacements et retours de vacances, cliquez ici.

à 11:03

Burger King incite ses clients à «commander chez McDo»

Le géant américain du fast-food encourage les consommateurs à soutenir les restaurants, en commandant chez lui ou chez ses concurrents.

» Pour en savoir plus, cliquez ici.

à 07:59

Jean-Michel Blanquer veut éviter de confiner les élèves

Le ministre de l'Education nationale Jean-Michel Blanquer s'exprime ce dimanche dans Le Parisien. Il explique que le gouvernement sait "que le confinement est source d'inconvénients importants chez les enfants et les jeunes." "Nous voulons leur éviter cela. Ils sont notre priorité absolue et c'est pourquoi ils sont la grande exception du confinement que nous faisons", dit-il. "Il vaut mieux un confinement ciblé tenant compte d'une situation sanitaire locale plutôt qu'un confinement généralisé pour les enfants. C'est ce que nous avons su faire en septembre et en octobre", poursuit-il.

à 07:55

Le couvre-feu bientôt évalué

Dans Le JDD, Olivier Véran précise que devraient tomber «dans deux ou trois jours les premiers éléments permettant d'évaluer l'impact des mesures de couvre-feu», mis en place mi-octobre, avant de laisser la place au nouveau confinement.

Pour rappel, le nombre de malades du Covid-19 hospitalisés en réanimation ou en soins intensifs s'élevait samedi à 3443, avec 339 nouvelles admissions depuis la veille, selon les chiffres de Santé publique France. 35.641 nouveaux cas de contamination ont été enregistrés sur 24 heures, contre 49.215 la veille. Le virus circule.

à 07:14

Noël «ne sera pas une fête normale», prévient Véran

Comme il le dit déjà depuis plusieurs jours, le ministre de la Santé Olivier Véran prévient dans Le JDD que Noël ne sera pas comme d'habitude cette année. Il espère toutefois que les conditions permettront «aux familles de se retrouver». «Notre but est que la pression épidémique retombe pour qu'on puisse faire des courses à temps, se préparer dans la joie, pour que soient créées les conditions permettant aux familles de se retrouver», déclare le ministre dans un entretien au Journal du dimanche. «Si le freinage est réussi» grâce à un confinement respecté, «le nombre de contaminations pourrait baisser dans les prochains jours, entraînant, dans deux semaines une baisse des nouveaux cas graves», ajoute Olivier Véran.

» **LIRE AUSSI** - «Quatre semaines de confinement ne suffiront pas à passer Noël comme si de rien n'était»

Hier à 23:38

Le procès des attentats de janvier 2015 suspendu après le test positif d'un accusé

Le procès des attentats de janvier 2015, qui a commencé début septembre et devait se terminer mi-novembre, a été suspendu car le principal accusé, Ali Riza Polat, a été testé positif au Covid-19, a appris *Le Figaro* ce samedi 31 octobre tard dans la soirée.

L'audience est suspendue jusqu'à mercredi matin, les symptômes de l'accusé étant apparus «à compter de mercredi dernier», a fait savoir aux avocats impliqués dans le dossier le président de la cour d'assises spéciale Régis de Jorna, évoquant les «*prescriptions sanitaires nécessitant une période d'isolement de sept jours*».

Les neuf autres accusés détenus - un onzième est placé sous contrôle judiciaire, les trois derniers sont absents - seront testés. «*La reprise du procès sera fonction des résultats de ces tests et de l'évolution de l'état de santé des personnes concernées*», a conclu le magistrat.

Hier à 23:23

Canada : la vice-première ministre à l'isolement

La vice-première ministre canadienne, Chrystia Freeland, a annoncé ce samedi qu'elle se plaçait à l'isolement après avoir reçu une notification de l'application mobile anti-Covid. «*Aujourd'hui, j'ai été testée pour la COVID19 après avoir reçu une notification de l'application COVID Alerte. Je suis en quarantaine à la maison en attendant les résultats de mon test de dépistage*», a écrit Chrystia Freeland, également ministre des Finances, sur Twitter. «*L'application COVID Alerte est un outil important dans notre lutte contre le virus*», a-t-elle ajouté, encourageant les Canadiens à la télécharger et l'utiliser.

L'application a été téléchargée environ 4,9 millions de fois depuis son lancement et près de 3000 Canadiens y ont signalé un résultat positif, selon les médias canadiens. Entré dans une deuxième vague de la pandémie depuis septembre, le Canada recensait ce samedi plus de 234.500 cas et 10.136 décès. En mars, lors de la première vague du coronavirus, le premier ministre Justin Trudeau s'était placé en isolement après que sa femme, Sophie Grégoire-Trudeau, eut été contaminée. Deux chefs de partis d'opposition, Erin O'Toole du Parti conservateur et Yves-Francois Blanchet du Bloc Québécois, ont contracté le virus en septembre dernier.

Hier à 22:32

De nouveaux heurts à Rome

De nouveaux affrontements ont opposé samedi à Rome la police à des manifestants protestant contre les restrictions imposées pour contrer une hausse alarmante des contaminations au Covid-19.

En début de soirée samedi, un rassemblement au Campo dei Fiori, célèbre place romaine, a dégénéré lorsque certains des centaines de manifestants présents ont lancé des bouteilles et des pétards sur la police, qui les a dispersés en tenues anti-émeute. Un second rassemblement à Rome a fini de la même manière.

Des manifestations pour les mêmes motifs, émaillées de violences et de dégradations, se sont déjà tenues à Rome, Naples, Milan, Turin, Florence...

>> **LIRE AUSSI** - Covid-19: de Naples à Turin, des Italiens «en révolte» refusent de baisser le rideau

Hier à 21:55

224 décès en 24 heures en France

Le nombre de malades du Covid-19 hospitalisés en réanimation ou en soins intensifs s'élève à 3443, avec 339 nouvelles admissions depuis hier, selon les chiffres de Santé publique France. La part de malades parmi les personnes testées (taux de positivité) progresse légèrement, à 20,2%, contre 20% la veille.

35.641 nouveaux cas de contamination ont été enregistrés sur 24 heures, contre 49.215 hier, portant le nombre de personnes contaminées à plus 1,3 million. Toujours sur 24 heures, la pandémie a provoqué 224 décès enregistrés dans les hôpitaux. La France compte ainsi 36.788 morts dus à l'épidémie.

En tenant compte des sorties, le nombre de patients du Covid-19 actuellement en réanimation a augmenté de 75 depuis vendredi. Le nombre de personnes hospitalisées était lui de 23.013, contre de 22.153 vendredi (+860). Les hôpitaux ont accueilli sur les dernières 24 heures 2274 patients malades du Covid.

Hier à 21:50

Des chaînes de supermarchés promettent d'aider les petits commerçants

Les chaînes de supermarchés Auchan et Monoprix ont annoncé que leurs établissements feraient de la place à certains commerçants contraints à la fermeture par le reconfinement, alors qu'élus locaux et petits commerces dénoncent une injustice favorisant la grande distribution. «*Dès lundi 2 novembre, par mesure de solidarité, Auchan met à disposition ses plateformes physiques aux commerçants touchés par la fermeture de leur magasin*», a annoncé samedi dans un communiqué le géant français des hypermarchés. Le groupe compte principalement accueillir des libraires.

«Auchan propose de leur ouvrir, dans ses hypermarchés, des espaces dans lesquels ils auraient la possibilité de poursuivre leur rôle de conseil et de prise de commandes et remettre les livres commandés par leurs propres clients», explique le groupe. «Une surface de stockage leur sera également offerte». Plus largement, il compte aussi ouvrir ses comptoirs de retrait aux commerçants qui servent habituellement de dépôts aux colis distribués par la messagerie Mondial Relay afin qu'ils poursuivent cette activité spécifique.

La veille, c'était la chaîne Monoprix, propriété du groupe Casino, qui annonçait dans nos colonnes qu'elle accueillerait des libraires, des fleuristes, des marchands de jouets et des cordonniers dans ses magasins. «Puisque nous avons le droit d'ouvrir, je considère que nous avons le devoir d'accueillir des commerçants qui ont l'obligation de fermer», y déclarait le dirigeant de Monoprix, Jean-Paul Mochet.

>> LIRE AUSSI - Monoprix va héberger des fleuristes et des cordonniers dans ses rayons
Hier à 21:34

Angleterre: les compétitions sportives d'«élite» se poursuivront malgré le reconfinement

Les compétitions sportives d'«élite» pourront se poursuivre dans les prochaines semaines en Angleterre, malgré le reconfinement d'un mois annoncé ce samedi par le gouvernement britannique.

«Les déplacements vers le lieu de travail seront autorisés. Cela inclut (sans être exhaustif) le sport d'élite se déroulant à huis clos», a écrit sur Twitter le ministre de la Culture Oliver Dowden, qui dispose aussi du Sport dans ses attributions.

Hier à 20:51

Le Portugal partiellement reconfiné à partir de mercredi

Le Portugal sera soumis à partir de mercredi à un nouveau confinement partiel, qui concernera environ 70% de sa population, afin d'endiguer l'épidémie de coronavirus, a annoncé samedi soir le Premier ministre Antonio Costa.

>> LIRE AUSSI - Les pays européens se reconfinent-ils comme la France?

«Le moment est arrivé où il est nécessaire de prendre davantage de mesures restrictives (...) pour maîtriser cette pandémie», a déclaré le chef du gouvernement socialiste à l'issue d'un conseil des ministres extraordinaire consacré à la crise sanitaire.

Hier à 20:49

Presque 3500 personnes en réanimation ce samedi

Le nombre de malades du Covid-19 hospitalisés en réanimation ou en soins intensifs s'élevait samedi à 3443, avec 339 nouvelles admissions depuis la veille, selon les chiffres de Santé publique France.

En tenant compte des sorties, le nombre de patients du Covid-19 actuellement en réanimation a augmenté de 75 depuis vendredi.

Le nombre de personnes hospitalisées était lui de 23.013, contre de 22.153 vendredi (+860). Les hôpitaux ont accueilli sur les dernières 24h 2.274 patients malades du Covid.

Le nombre de lits de réanimation, déjà relevé de 5100 à 5800 après la première vague épidémique, était monté à 6400 en début de semaine et devrait bientôt dépasser 7.000, selon le ministre de la Santé Olivier Véran.

À voir aussi - Pourquoi le déconfinement a raté en France ?

Hier à 20:15

L'Angleterre se reconfine à partir de jeudi, les écoles restent ouvertes

Le gouvernement britannique a décidé samedi de reconfiner l'Angleterre à partir de jeudi et jusqu'au 2 décembre, les écoles restant cependant ouvertes, afin de contenir la deuxième vague de nouveau coronavirus qui menace de submerger les hôpitaux.

>> LIRE AUSSI - Les pays européens se reconfinent-ils comme la France?

«Le virus se répand encore plus rapidement que dans le scénario du pire établi par nos conseillers scientifiques. (...) Il est temps d'agir comme il n'y a pas le choix», a déclaré le premier ministre britannique Boris Johnson samedi lors d'une conférence de presse. Cette mesure ne concerne pas l'Ecosse, le Pays de Galles et l'Irlande du Nord, le confinement relevant des autorités de chaque province britannique.

Hier à 18:20

Même si le confinement réussit, l'Institut Pasteur prévoit 6000 patients en réa mi-novembre

Si le reconfinement produit le même ralentissement des contaminations qu'au printemps, l'épidémie pourrait tout de même atteindre 5710 malades du Covid-19 en réanimation lors d'un pic épidémique qui surviendrait vers la mi-novembre, contre 3368 patients actuellement, selon les dernières projections de l'Institut Pasteur transmises samedi à l'AFP.

Lors du premier confinement, le taux de reproduction du virus («R», nombre de nouvelles personnes infectées par chaque cas positif) était descendu à 0,7.

À voir aussi - L'Institut Pasteur de Lille a-t-il trouvé le médicament miracle contre le Covid-19 ?

Hier à 18:17

Le Royaume-Uni a dépassé le million de cas de Covid-19

Le Royaume-Uni a dépassé le million de cas de Covid-19 avec 1.011.660 de cas détectés, a indiqué le gouvernement samedi, peu avant une conférence de presse du premier ministre Boris Johnson qui doit dévoiler sa stratégie en matière de lutte contre la maladie.

Ces 24 dernières heures, 21.915 nouveaux cas ont été enregistrés. Pays le plus endeuillé d'Europe, le Royaume-Uni a recensé au total 46.555 décès survenus dans les 28 jours suivant un dépistage positif au Covid-19, dont 326 les dernières 24 heures.

Hier à 17:00

L'Autriche se reconfine

Le gouvernement autrichien a annoncé samedi un nouveau confinement, avec la mise en place d'un couvre-feu et la fermeture des restaurants, hôtels, institutions culturelles et sportives, pour tenter d'endiguer la deuxième vague de la pandémie de Covid-19.

«Un second confinement est mis en place à compter de mardi et ce jusqu'à fin novembre», a déclaré le chancelier conservateur Sebastian Kurz lors d'une conférence de presse à Vienne.

À voir aussi - Irlande, Pays de Galles, Pays-Bas... face au Covid-19 l'Europe se reconfine

Hier à 16:56

TÉMOIGNAGES - Une manifestation anti-reconfinement à Paris fait pschit

Ils étaient plus de 4000 à se dire intéressés sur Facebook. Ils n'auront été qu'une poignée place de l'Etoile.

Notre journaliste Madeleine Meteyer était sur place.

Frédéric, batteur, 43 ans, s'est pris une amende lors de son trajet. Il est là parce qu'il juge que « le reconfinement va créer des détresses psychologiques et sociales et ne pas régler grand chose d'un point de vue sanitaire. » Céline est aiguilleur du ciel. Vu que les avions se font rares, elle est «parfois payée à ne rien faire». Elle voudrait que l'état fasse appel à des

gens comme elle pour aider les hôpitaux. «Ce serait mieux de compter sur l'entraide des français au lieu de les enfermer.»

Hier à 16:39

Haut-Rhin: une commerçante en grève de la faim pour lutter contre la fermeture de sa boutique

Une commerçante de prêt-à-porter de Blotzheim (Haut-Rhin) a entamé une grève de la faim pour obtenir, sinon la «réouverture des commerces de proximité», du moins «l'arrêt de la vente des articles non essentiels par les grandes surfaces», a-t-elle expliqué samedi à l'AFP.

«Je porte le deuil pour mon magasin et pour tous les commerces de proximité qui ont déjà mis la clé sous la porte après le premier confinement», a déclaré Véronique Weingarten qui a entamé son mouvement jeudi. Gérante du seul magasin de prêt-à-porter féminin de Blotzheim, une bourgade de quelque 4.500 habitants, elle s'est vêtue symboliquement de noir.

Hier à 16:33

Nos liens conseils pour survivre au reconfinement

>> Conseils de pys pour mieux vivre ce reconfinement

>> Vie pro, vie perso : à l'heure du reconfinement, comment mieux vivre le télétravail

>> Troubles du sommeil en reconfinement : ce qu'on peut faire pour éviter ce cauchemar

>> Reconfinement : cinq conseils pour des visioconférences plus pro et confortables

>> Mieux vivre le confinement : nos conseils pour vous sentir mieux dans un studio

>> Confinement: nos conseils pour lutter contre la morosité

Hier à 15:57

ON VOUS ACCOMPAGNE - Peut-on passer son permis de conduire pendant le reconfinement ?

Les examens du permis de conduire se dérouleront normalement durant la période de reconfinement. Ce sera également le cas pour les examens du code de la route. "Les établissements mentionnés au livre II du code de la route peuvent accueillir des candidats pour les besoins des épreuves du permis de conduire", indique l'article 35 du décret n°2020-1310 du 29 octobre.

En revanche, les cours de conduite dans les auto-écoles ne peuvent pas être maintenus mais les cours du code de la route peuvent l'être uniquement s'ils sont effectués en ligne.

Hier à 15:21

VIDÉO - Pour le premier de week-end de reconfinement, les rues de Paris calmes mais pas totalement désertées

Hier à 14:46

Téléchargez l'attestation de déplacement dérogatoire

Comme lors du premier confinement, les Français peuvent sortir sous certaines conditions. Pour cela, nous devons nous munir d'une attestation temporaire, sous peine d'une amende de 135 euros. Téléchargez cette attestation en cliquant [ici](#).

Hier à 12:54

Les maires de France s'élèvent contre la fermeture de commerces

Dans un communiqué publié ce vendredi 30 octobre, l'Association des maires de France (AMF) estime que *"les critères ayant conduit à distinguer les commerces de première nécessité [...] et les autres sont à l'évidence difficiles à justifier au regard de l'application qui en est faite concrètement"*. L'organisation présidée par François Baroin considère que *"certains commerces, comme les librairies ou les salons de coiffure, pourraient relever des services de première nécessité"*.

Alertant sur les conséquences économiques de la fermeture administrative des commerces, l'AMF rapporte que les entreprises concernées *"ne comprennent pas que des activités identiques aux leurs puissent être autorisées pour des entreprises de la grande distribution ou de la vente à distance"* et dénonce une *"situation de grave déséquilibre de concurrence"*.

>> LIRE AUSSI - Reconfinement : des maires veulent rouvrir les commerces «non-essentiels»

Les dirigeants de l'association demandent donc à l'exécutif *"de revoir rapidement la définition de commerce de première nécessité et de l'élargir, dès lors que les conditions de sécurité sanitaire permettent de préserver la santé des commerçants, de leurs salariés et de leurs clients"*.

Hier à 12:46

ON VOUS ACCOMPAGNE - Les tribunaux restent-ils ouverts?

Dans le cadre de ce direct, nous répondons aux interrogations au sujet du reconfinement, notamment sur les lieux qui restent ouverts.

"Les tribunaux restent-ils ouverts?" - Contrairement au confinement de mars dernier où plusieurs audiences avait été reportées, les tribunaux durant ce second confinement restent bel et bien ouverts. Pour plus d'informations cliquez [ici](#).

Hier à 11:41

Le point sur la fronde des commerçants contre les fermetures imposées par le confinement

Les règles de ce confinement allégé sont claires : on ne peut «prendre l'air» que pendant une heure maximum et dans un rayon d'un kilomètre de son domicile. Les dérogations permettent aussi d'aller faire ses courses ou d'aller chez le médecin. Mais tous les restaurants, bars et autres commerces jugés «non essentiels» doivent garder le rideau baissé. Même si certains font de la résistance.

Nous faisons le point sur la situation des petits commerçants dans cet article.

À voir aussi - Le maire de Colmar dépose un arrêté pour la réouverture de «l'ensemble des commerces» en dépit des mesures de reconfinement

Hier à 11:37

ON VOUS ACCOMPAGNE - Peut-on sortir de chez soi après 21 heures?

Dans le cadre de ce direct, nous répondons aux interrogations au sujet du reconfinement, notamment sur les conditions de sortie.

"Peut-on sortir de chez soi après 21 heures?" - Oui, car les mesures de couvre-feu instaurées le samedi 17 octobre sont déjà obsolètes depuis la mise en place du nouveau confinement. Les sorties pour prendre l'air (pratiquer une activité sportive ou promener son animal de compagnie), auparavant interdites à partir de 21h00, sont désormais autorisées, à condition de pas franchir le rayon d'un kilomètre de chez soi, de ne pas dépasser la durée d'une heure, et d'être muni d'une attestation de déplacement. Pour en savoir plus sur l'impact du couvre-feu, cliquez ici.

Hier à 11:22

Reconfinement : le calendrier des prochaines étapes

Après l'instauration d'un second confinement à l'échelle nationale et en vigueur jusqu'au 1er décembre au moins, la France se trouve de nouveau sous cloche. Pour connaître la chronologie des prochaines étapes du reconfinement, cliquez ici.

Hier à 11:12

VIDÉO - La Belgique renforce son confinement pour 6 semaines

Pour en savoir plus, lisez l'article de notre correspondante à Bruxelles, Anne Rován :
» Covid-19: en Belgique, le reconfinement de «la dernière chance»

Hier à 11:08

Démissions dans la BD pour protester contre la fermeture des librairies

Quatre auteurs de bande dessinée qui parrainaient l'Année de la BD du ministère de la Culture ont annoncé ce samedi 31 octobre leur démission collective pour protester contre la fermeture des librairies.

» **LIRE AUSSI - «Laissez nos librairies ouvertes»: l'appel du monde du livre après l'annonce du reconfinement**

Il s'agit de Florence Cestac («Harry Mickson», «Fille des oiseaux»), Catherine Meurisse («Moderne Olympia», «Les Grands Espaces»), Régis Loisel («Peter Pan», «Magasin général») et Jul («Silex and the City», «Lucky Luke»). L'Année de la bande dessinée 2020 avait été prolongée par le ministère de la Culture jusqu'en juin 2021.

» Pour en savoir plus, cliquez ici.

À voir aussi - Reconfinement: contraintes de fermer, les libraires craignent une concurrence déloyale

Hier à 11:07

ON VOUS ACCOMPAGNE - Les déménagements sont-ils autorisés?

Dans le cadre de ce direct, nous répondons aux interrogations au sujet du reconfinement, notamment sur les conditions de sortie.

"*Les déménagements sont-ils autorisés?*" - Selon les déclarations du premier ministre Jean Castex, les déménagements sont autorisés sur présentation d'une attestation dérogatoire ainsi que d'un justificatif de l'entreprise de déménagement. Si vous ne faites pas appel à des professionnels, il est indispensable de présenter des justificatifs prouvant le déménagement (bail ou attestation sur l'honneur). Pour en savoir plus sur ce qui est autorisé, cliquez ici.

Hier à 11:06

Une sélection de nos articles

- » Ces modélisations qui ont convaincu Emmanuel Macron de reconfiner
- » Covid-19: visualisez la situation dans votre quartier
- » Reconfinement: des maires veulent rouvrir les commerces «non-essentiels»
- » Plus de 6 millions de téléchargements pour TousAntiCovid
- » François Busnel prend la tête de la rébellion contre la fermeture des librairies

Hier à 10:54

EN IMAGES - Le retour du vide et du silence

Depuis vendredi, l'activité est moindre dans les rues du pays. Peut-être pas autant que lors du premier confinement - nous tenterons d'avoir des données sur ce point au cours du week-end - mais tout de même, la vie est désormais au ralenti.

Devant une librairie à Paris *Alain JOCARD / AFP*

Un bien joli pochoir dans le Panier à Marseille. *Christophe SIMON / AFP*

Dans les rues de Strasbourg vendredi. *PATRICK HERTZOG / AFP*

Sur les Champs-Élysées à Paris. *JCM / Le Figaro*

Hier à 10:48

ON VOUS ACCOMPAGNE - L'autorisation de sortie pour faire ses courses est-elle limitée à une heure ?

Dans le cadre de ce direct, nous répondons aux nombreuses interrogations au sujet du reconfinement, notamment sur les conditions de sortie.

"L'autorisation de sortie pour faire ses courses est-elle limitée à une heure ?" - Il n'y a pas de limites en ce qui concerne le temps pour faire ses courses. La limitation d'une heure concerne uniquement les sorties pour les promenades et le sport. Pour en savoir plus, cliquez [ici](#).

Hier à 10:45

Heurts à Florence entre manifestants et police

Des heurts violents ont éclaté ce vendredi 30 octobre à Florence entre la police et des manifestants, dont près d'une vingtaine ont été arrêtés, qui protestaient contre les restrictions.

Près de 200 personnes, qui s'étaient rassemblées dans le centre de la ville, ont été empêchées de gagner l'une des principales places touristiques de la ville, pour une manifestation qui n'avait pas été autorisée, selon les médias italiens. Certains manifestants ont lancé des cocktails Molotov, des bouteilles et des pierres, ont renversé des poubelles et cassé des caméras de surveillance.

>> LIRE AUSSI - Covid-19: manifestations dans plusieurs villes pour protester contre le reconfinement

A Bologne, quelques centaines de personnes ont également manifesté, majoritairement de jeunes hommes dont des hooligans, certains faisant le salut fasciste, a rapporté le

quotidien *La Repubblica*.

Des manifestations ont eu lieu cette semaine à Rome, Milan, Naples et Turin contre les dernières restrictions décidées par le gouvernement afin de contenir la nouvelle vague de coronavirus dans le pays.

Hier à 10:34

Affrontements à Barcelone contre les restrictions

A Barcelone, des affrontements ont éclaté ce vendredi 30 octobre entre des manifestants et la police, lors d'un rassemblement de centaines de personnes contre des restrictions de circulation.

Quelque 700 personnes ont participé à ce rassemblement contre ces mesures, qui comprennent notamment un couvre-feu à partir de 22h00 et une interdiction de quitter la ville pour le long week-end de la Toussaint.

À voir aussi - À Barcelone, des heurts éclatent entre police et manifestants lors d'une mobilisation anti-restrictions

Hier à 10:30

ON VOUS ACCOMPAGNE - Existe-t-il des restrictions concernant les mariages et les enterrements?

Dans le cadre de ce direct, nous répondons aux nombreuses interrogations au sujet du reconfinement, notamment sur les cérémonies.

"*Existe-t-il des restrictions concernant les mariages et les enterrements?*" - Les obsèques sont limitées à 30 personnes, et les mariages à 6 personnes maximum. Pour la Toussaint, les cimetières ainsi que les fleuristes demeurent ouverts jusqu'à dimanche. Pour en savoir plus, cliquez [ici](#).

Hier à 10:21

Un reconfinement attendu la semaine prochaine en Angleterre

Le gouvernement britannique s'apprête à annoncer la semaine prochaine un reconfinement en Angleterre jusqu'au 1er décembre, renonçant à une approche locale face à la forte propagation du coronavirus, rapportent plusieurs quotidiens samedi.

Selon le *Times*, le premier ministre Boris Johnson va annoncer lors d'une conférence de presse lundi un reconfinement à partir de mercredi et jusqu'au 1er décembre en Angleterre. Les commerces non essentiels fermeront mais les crèches, les écoles et les universités resteront ouvertes, selon le quotidien.

À voir aussi - Covid-19: le Royaume-Uni réactive ses hôpitaux de campagne et annonce de nouvelles mesures

Hier à 10:20

ON VOUS ACCOMPAGNE - Doit-on avoir une attestation pour le retour des vacances de la Toussaint ?

Dans le cadre de ce direct, nous répondons aux nombreuses interrogations au sujet du reconfinement, notamment sur les attestations dérogatoires.

"Doit-on avoir une attestation pour le retour des vacances de la Toussaint?" - Ce vendredi 30 octobre, le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin a assuré que le gouvernement ferait preuve d'une certaine *"tolérance"* pour le retour de vacances de Toussaint. Une attestation sur l'honneur en plus de l'attestation de déplacement est toutefois nécessaire. Pour plus d'informations, cliquez ici.

Hier à 08:25

Le Secours populaire lance un «puissant appel» à la solidarité

Le secours populaire français lance un *«puissant appel»* à la solidarité, par des dons ou du temps, pour faire aider les milliers de personnes menacées de plonger dans la précarité.

«La crise sanitaire a pour conséquence une montée de la pauvreté et de la précarité», écrit dans un communiqué le Secours populaire, dont les activités se poursuivent durant le confinement.

Hier à 08:24

Les dérogations accordées dans le monde du sport

Les sportifs professionnels, les sportifs de haut niveau et Espoirs inscrits sur listes ministérielles ainsi que leurs partenaires d'entraînement peuvent *«déroger au confinement et à l'interdiction de circuler»*, a détaillé la ministre déléguée en charge des Sports dans un communiqué.

Cette dérogation est également accordée au éducateurs sportifs professionnels *«dès lors qu'ils doivent enseigner et/ou maintenir leur condition physique et technique nécessaire à la poursuite de leur activité en sortie de confinement»*. Une attestation et un justificatif de leur activité devra toutefois être présentée. *«Tous les équipements recevant du public (ERP) couverts (de type X) ou de plein air (de type PA) du territoire sont fermés au public»*, a également complété la ministre déléguée.

Les publics prioritaires suivants pourront y accéder munis d'une attestation dont le modèle est téléchargeable sur www.sports.gouv.fr:

- Les scolaires et les accueils périscolaires.
- Les étudiants STAPS.
- Les personnes en formation continue ou professionnelle.
- Les sportifs professionnels et toutes les populations accrédités dans le cadre des activités sportives à caractère professionnel.
- Les sportifs de haut niveau et espoirs.
- Les personnes pratiquant sur prescription médicale.
- Les personnes en situation de handicap.

En outre, les cours d'EPS sont maintenus au programme scolaire.

Hier à 08:23

La Polynésie refuse le confinement malgré une contamination massive

Il n'y aura pas «à ce stade» de reconfinement en Polynésie, ont annoncé ensemble le haut-commissaire et le président de cette collectivité d'outre-mer vendredi 30 octobre, en dépit d'un taux d'incidence de 884 à Tahiti et Moorea, très supérieur à celui de la métropole.

«Un confinement, comme nous l'avons vécu en avril dernier, serait un nouveau blocage de la vie quotidienne dans notre pays : arrêt du travail, arrêt des déplacements, arrêt de nos écoles, des cultes... ce serait une catastrophe économique et sociale pour tous les Polynésiens», a déclaré Edouard Fritch, le président polynésien.

La Polynésie française ne referme pas non plus ses frontières, pour permettre aux touristes de continuer à venir, même si le haut-commissaire Dominique Sorain a souligné un «effondrement de l'activité touristique», pilier de l'économie locale, qui entraîne dans sa chute une baisse du PIB de 10%.

Le haut-commissaire et le président ont en revanche maintenu le couvre-feu et durci d'autres mesures visant à limiter les rassemblements.

Hier à 08:19

Les premiers effets du couvre-feu sont-ils visibles ?

Dans quatre métropoles (Marseille, Grenoble, Saint-Etienne et Toulouse), le taux d'incidence en semaine glissante semble marquer le pas, voire enregistrer un petit recul.

» Lisez notre article en cliquant [ici](#)

Dans la même thématique, lisez le décryptage de notre journaliste Tristan Vey sur le temps qu'il faudra pour voir s'amorcer une inflexion des courbes. En cliquant [ici](#).

» Lire notre décryptage

Hier à 08:18

Comment les Français se préparent à un automne confiné

Partir pour le confort, rester par amour, dévaliser les bibliothèques... Forts de leur expérience du premier confinement, les Français ont fourbi leurs armes pour mieux faire face au second.

» Lire notre récit

» Lisez aussi l'interview de Vittoria Colizza, spécialiste en modélisation des maladies infectieuses, qui estime que «quatre semaines de confinement ne suffiront pas à passer Noël comme si de rien n'était».

Hier à 08:16

Ce qu'il faut retenir de la journée de vendredi

- La France a vécu un vendredi au ralenti avec l'entrée en vigueur d'un nouveau confinement, même si ses modalités sont nettement moins drastiques que celles du précédent, au printemps. Ecoles, collèges et lycées rouvriront lundi après les vacances de la Toussaint, les visites sont autorisées dans les Ehpad et maisons de retraite et le travail pourra continuer, à distance dès que cela est possible.

- Plus de 49.000 nouveaux cas et 256 morts en 24h en France. 49.215 nouveaux cas de contaminations par coronavirus ont été enregistrés sur 24 heures, contre 47.637 la veille. Toujours sur 24 heures, la pandémie a provoqué 256 nouveaux décès enregistrés dans les hôpitaux, portant son bilan à 36.565 morts en France. En tenant compte des sorties, le nombre de patients du Covid-19 actuellement en réanimation a augmenté de 221 depuis jeudi.

- Plus de dix millions de cas en Europe. Depuis l'apparition de la maladie en Europe, plus de dix millions de cas ont été recensés selon un comptage réalisé par l'AFP à partir de bilans fournis par les autorités de santé vendredi. Les 52 pays de la région constituent la troisième zone la plus touchée dans le monde en nombre de cas, derrière l'Amérique latine et les Caraïbes (11,2 millions de cas) et l'Asie (10,5).

- «Confinement plus sévère» en Belgique. La Belgique, pays au monde où le coronavirus circule le plus, a décidé un «*confinement plus sévère*». Les mesures incluent notamment à partir de lundi la fermeture des commerces «*non essentiels*» et l'obligation du télétravail pour les entreprises où il est possible. Il n'y a en revanche pas de restriction des déplacements.

Hier à 08:15

Bienvenue dans ce nouveau live

Merci de nous rejoindre, nous suivrons ici tout au long du week-end les informations liées au covid-19 en France et à travers le monde. Nous tenterons également de répondre à vos questions dans les commentaires.

Notre live de vendredi est à retrouver ici.